

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **09/03/2026**, sous la référence **19286 BIS**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de **SAINT-MARCEL-D'ARDECHE**, une mise à disposition :

de terrains, d'une longueur de 596 mètres linéaires environ, **figurant au cadastre de la manière suivante :**

SECTION	NUMERO
AD	212
AH	179
AH	206
AH	207
AH	210
AH	212
AI	25
AI	210
AI	221
AI	221
AI	223

Commune	Type	Longueur
Saint-Marcel-d'Ardèche	HTAA	105.326327
Saint-Marcel-d'Ardèche	BTA	491.294574
Total		596.620901

le tout figurant sur le(s) plan(s)/la(les) vue(s) aérienne(s) de situation ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **19286 BIS** :

- @cnr.tm.fr,
- OU *Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocailles, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.*

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif de Grenoble, situé au 2 place Verdun.
Téléphone : 04.76.42.90.00. Télécopie : 04.76.42.22.69 - greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Le présent avis a été mis en ligne le **10/03/2026**.





